



La Ville de Saran recherche
pour sa Direction de l'Action Sociale
et Service du Maintien à Domicile

Un.e Aide à Domicile (CDD, Temps Complet)

SARAN, commune de 17 300 habitants (5ème ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Au sein du service d'aide à domicile, vous accompagnez les bénéficiaires dans les actes essentiels de la vie quotidienne, afin de favoriser leur maintien à domicile dans des conditions de sécurité, de dignité et de bien-être.

Missions principales :

Au quotidien, vous accompagnez les bénéficiaires dans les gestes essentiels de la vie et favorisez leur bien-être :

- Accompagner les actes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, habillage, repas)
- Participer à l'entretien du logement et à l'aide aux courses
- Favoriser la mobilité, le maintien de l'autonomie et le lien social
- Accompagner les personnes dans certaines démarches de la vie courante
- Observer les situations, transmettre les informations utiles et travailler en lien avec l'équipe du service

Organisation du Travail :

- Interventions au domicile des bénéficiaires
- Travail en coordination avec les autres intervenants et le responsable de service
- Transmission régulière des informations et suivi des situations

Profil recherché :

Vous êtes titulaire du **DEAES**, du **DEAVS**, du **Titre Professionnel Assistant(e) de Vie aux Familles**, ou justifiez d'une expérience significative dans le secteur de l'aide à domicile.

Vous êtes reconnu(e) pour :

- Votre bienveillance, votre écoute et votre sens du relationnel
- Votre autonomie, votre discrétion et votre capacité d'adaptation
- Votre sens des responsabilités et du travail en équipe

Le permis B et un véhicule personnel sont indispensables.

- Les horaires de travail : 7h30-19h30 du lundi au vendredi
- Pas de travail le week-end et les jours fériés

Conditions de recrutement :

Rémunération statutaire de 22 404 à 28 237 € bruts annuels (Régime indemnitaire mensuel **183€ brut**) + Prime Segur + Indemnités kilométriques + 13ème mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles et prévoyances labellisées + Forfait Mobilité Durable

Adresser lettre de motivation + CV **au plus tard le 16 Aout 2026** à Monsieur le Maire –
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX.
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr

